L'INFO Municipale

Municipalité de Labelle

Volume 26 - Numéro 2
4 février 2015

ALLOCUTION DU MAIRE

Bonjour,

Je profite de cette publication pour vous souhaiter une bonne année 2015. L'année dernière, je vous souhaitais de la santé et collectivement la rénovation de notre centre communautaire ainsi que l'aménagement d'un dôme sur notre patinoire. Eh! bien, mission accomplie pour les deux derniers et maintenant, c'est à vous de prendre votre santé en main, car vous avez toutes les infrastructures nécessaires.

Les dernières infos municipales traitaient de la situation financière de la municipalité et du budget 2015. Je vous présente un compte rendu des dossiers traités par le conseil et moi-même durant cette période.

Au niveau du conseil des maires, nous avons souligné le départ de Richard Daveluy comme directeur général et nous avons accueilli sa remplaçante, Mme Nancy Pelletier. Pour 2015, le comité administratif a été remplacé par le conseil des maires qui se réunira à tous les mois au lieu de 6 fois par année. Cette mesure permet à tous les maires de suivre les dossiers et d'influencer les décisions.

Le bureau administratif de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge a été déplacé près de la barrière pour sécuriser la préposée et permettre facilement son remplacement. Nous avons également profité de ce déménagement pour faire notre salle de réunion dans le sous-sol. Lors de sa rencontre le 21 janvier, il y a eu la présentation du PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles) partie 1 et 2.

J'apprenais que le corps de cadet, qui avait opéré plusieurs années dans notre municipalité, reprenait du collier cette fois-ci chez notre voisine Rivière-Rouge. Pour ceux qui désirent s'y joindre, appelez au 514 266 1839. Ce corps de cadet de l'armée s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans.

Vendredi le 23 janvier, nous avons procédé à l'inauguration officielle du centre communautaire et du dôme. Plus de 100 personnes se sont présentées pour voir le nouveau visage de la piscine, du gymnase, de la chapelle et aussi du dôme. Nous avons profité de cette occasion pour nommer la piscine Pierre-L'Allier, lui qui a été un des premiers bâtisseurs de ce complexe récréatif. Nous avons aussi nommé la salle d'attente de la piscine « Salon Yvan Piché » en remerciement pour avoir fourni gratuitement l'ameublement de ce local. Déjà, la salle de spectacle du centre accueillera Daniel Boucher le 18 avril prochain. Les billets sont disponibles à l'Hôtel de ville et à la bibliothèque.

Samedi le 24 janvier, avait lieu une conférence de presse du conseil d'administration de la Fondation du centre hospitalier pour annoncer que le SCAN a été accepté pour le centre de Rivière-Rouge et que la Fondation s'engage à en défrayer le coût total. Une campagne de sollicitation de 250 000 $ se fera durant la période de janvier 2015 à janvier 2016.

Je vous souhaite un bel hiver.

Gilbert Brassard

DATE DE TOMBÉE ET DE PARUTION DE LA PROCHAINE ÉDITION

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui vous ressemble :

Date de tombée 13 février 2015
Date de parution 4 mars 2015

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 19 JANVIER 2015

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 19 janvier 2015.

Appel d'offres et contrats

Le conseil a autorisé la directrice générale à procéder à des appels d'offres pour les services d'excavation pour l'année 2015 ainsi que pour la construction de trottoirs et des travaux de pavage sur les rues de l'Église et Allard (qui seront réalisés dès que les travaux de remplacement d'une conduite d'aqueduc seront exécutés).

Administration, finances et ressources humaines

Le paiement d'un sixième versement pour les travaux au centre communautaire a été autorisé. Ces travaux ont été exécutés à la fin janvier.

Le conseil a autorisé le paiement des dépenses incompressibles (ex : salaires, contrats de déneigement, téléphone, électricité, quote-part MRC, etc.) pour l'année 2015 qui s'élèvent à 3 023 575$, soit les deux tiers du budget adopté.

Tel que requis par la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal,* le rapport sur la situation financière du régime de retraite des employés de la Municipalité de Labelle au 31 décembre 2013 a été présenté.

Enfin, le conseil a autorisé l'affichage d'un nouveau poste de responsable de l'horticulture afin de consolider et de poursuivre les efforts faits les dernières années au niveau de l'embellissement de la municipalité.

Urbanisme et environnement

Un mandat a été octroyé à une firme d'arpenteurs pour la régularisation de plusieurs chemins municipaux dans le cadre de la réforme cadastrale.

Loisirs et culture

Il a été résolu d'accorder et de verser aux organismes, qui ont respecté les procédures de la politique 2008-28, des contributions annuelles, et ce, selon les disponibilités des fonds et les besoins des organismes.

Il a également été résolu de faire l'acquisition d'une nouvelle chaise de sauveteur pour la piscine fraichement rénovée.

Règlements

Le règlement numéro 2015-246 interdisant de nourrir les animaux sauvages (voir article à ce sujet à la page suivante), a été adopté par le conseil.

Un avis de motion a été donné relativement à l'adoption d'un règlement d'emprunt relatif à la construction d'un nouveau kiosque d'information touristique.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil du 19 janvier 2015.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **lundi le 16 février 2015 à 20 h.**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Nourrissage des chevreuils et des animaux sauvages

Depuis le 20 janvier 2015, le nouveau règlement sur le nourrissage des chevreuils et des animaux sauvages a été adopté par le conseil municipal. Il est donc présentement en vigueur sur le territoire de la municipalité.

Dorénavant, le nourrissage des animaux tels que les cerfs de Virginie (chevreuils), les orignaux, les canards, les oies, les outardes **est interdit** à moins de 100 mètres d'un plan d'eau, d'un chemin ou d'une rue à caractère privé ou public.

Toute contravention au règlement constitue une nuisance et est prohibée.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter ce règlement pour la sécurité et le bien-être des citoyens et des animaux.

Merci de votre collaboration!

C'est toujours un plaisir pour les membres du conseil municipal de participer à la campagne de financement de Centraide.

Le déjeuner du Maire du 1er février dernier a réuni au-delà de 300 personnes au centre communautaire de Labelle. Les membres du conseil sont fiers de pouvoir apporter leur soutien aux organismes d'ici et d'investir là où les besoins sont urgents.

Un merci tout spécial aux bénévoles présents, à Mme et M. Nantel pour leur aide aux fourneaux et à tous les gens présents qui ont fait de ce déjeuner au franc succès!

Municipalité de Labelle

Centraide Gatineau-Labelle Hautes-Laurentides

PARE FEU DU CHEF

Vive le vent d'hiver!

Entrons à l'intérieur. Que c'est confortable de se blottir près du feu. Où mettez-vous les cendres, quand ce dernier est éteint? Dans une boîte de carton! Hou la la ! **Faux pas!** On place les cendres dans un contenant métallique, à fond surélevé, et on les met dehors, loin de toutes parois combustibles. **Les cendres peuvent rester chaudes durant plus de 3 jours!!!**

D'autres privilégient les appareils de chauffage d'appoint comme les chaufferettes. Gardez-les toujours à une distance d'au moins 1 mètre (3 pieds) des murs et autres matières combustibles (rideaux, draperies, meubles).Si vous avez recours à une chaufferette fonctionnant au kérosène, laissez-la refroidir avant de refaire le plein, à l'extérieur du bâtiment, loin de toute source de chaleur. Utilisez toujours le type de carburant approprié à l'appareil de chauffage d'appoint et remplissez-le sans dépasser le niveau recommandé. Si vous vous servez d'une chaufferette au kérosène, par exemple, prévoyez toujours un apport d'air frais suffisant en laissant, par exemple, une fenêtre entrouverte.

Pour les chaufferettes électriques, évitez les rallonges pour brancher l'appareil. Il ne faut jamais couper la protection de mise à la terre de la fiche électrique. Et veillez à utiliser le calibre de fusible approprié au circuit à desservir.

Maintenant, vous êtes prêts à affronter les rigueurs de l'hiver. Vous serez au chaud et en sécurité. Un dernier petit mot avant de vous quitter : vous pouvez aider votre service de sécurité incendie en déneigeant la borne-fontaine qui se trouve sur votre terrain. Cela est la responsabilité de votre municipalité, mais il suffit qu'un incendie se déclare chez vous au lendemain d'une tempête et ce serait la catastrophe si les pompiers devaient d'abord déneiger!!
Sur ce, je vous souhaite un bon hiver et profitez-en bien.

Allez patiner, skier!!

Info sur le site du Ministère de la Sécurité publique
Le directeur du service, Stephen Potts

Vous devez déchiqueter vos papiers confidentiels et vous êtes déjà découragé à l'idée de le faire avec votre petite déchiqueteuse ?

La Municipalité vous offre l'opportunité de vous en «débarrasser» rapidement et sécuritairement, et ce, gratuitement.

Quelques conditions doivent être respectées:

- Vous devez apporter une preuve de résidence de Labelle (commerces non acceptés)
- 2 boîtes d'une grandeur maximale de 12 X 15 X 10 (archives) par résidence / logement seront acceptées
- Tout matériel non pliable avec les mains (ex. pinces noires) doit être retiré des boîtes

Apportez vos boîtes à l'Hôtel de ville, à la réception, au 1, rue du Pont:

- 12 ou 13 février 2015 de 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- 14 février 2015 de 9h à 10h

Municipalité de Labelle

DÉNEIGEMENT

BORDAGE DE NEIGE

Selon l'article 6.3 du règlement 2013-234 :

«Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.»

Il est donc strictement interdit de «faire» de gros bancs de neige aux abords des rues, sur les trottoirs ou aux coins des rues.

STATIONNEMENT INTERDIT EN PÉRIODE HIVERNALE

Nous vous rappelons que le stationnement dans les rues, la nuit, est interdit durant la période hivernale.

En effet, l'article du règlement 2013-235 stipule que :

«Nonobstant toute autre disposition du présent règlement, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité pendant la période du:

15 novembre au 23 décembre inclusivement,
27 décembre au 30 décembre inclusivement,
3 janvier au 15 avril inclusivement de chaque année.

Et ce, entre minuit et 7h du matin.

Cette mesure est prise afin de faciliter et de maintenir une qualité de déneigement sur toutes nos rues, durant la période hivernale.

Municipalité de Labelle

Ouverture de la patinoire-dôme

Hiver 2015

N'oubliez pas que le respect est toujours gage de bonne entente!

* Du lundi au vendredi : 15 h 30 à 22 h
Samedi et dimanche : 10 h à 22 h *surveillance à partir de midi
Fériés et semaine de relâche : 10 h à 22 h *surveillance à partir de midi

Merci de respecter cet horaire:

Patinage libre

aucun bâton, ni rondelle permis:
Lundi: 15h30 à 17h
Mardi: 15h30 à 17h
Mercredi: 15h30 à 18h
Jeudi: 15h30 à 18h
Samedi: 10h à 13h et de 16h à 18h
Dimanche: 13h à 17h

L'anneau de glace est toujours accessible pour y patiner!

Hockey libre

Lundi: 17h à 19h et 20h30 à 22h - *ouvert à tous*
Mardi: 17h à 18h30 19h30 à 22h - *ouvert à tous*
Mercredi: 18h à 20h et 21h à 22h - *ouvert à tous*
Jeudi: 18h à 19h et 21h30 à 22h - *ouvert à tous*
Vendredi: 15h30 à 22h - *ouvert à tous*
Samedi: 13h à 14h30: **temps réservé aux familles avec jeunes enfants voulant jouer amicalement au hockey et de** 14h30 à 16h **pour des joutes familiales plus avancées (enfants plus âgés).**
Samedi: 18h à 22h - *ouvert à tous*
Dimanche: 10h à 12h **familial**, de 12h à 13h, de 17h à 18h30 et de 20h à 22h - *ouvert à tous*

Plaintes et médaillon pour chiens

Chaque semaine, nous recevons des plaintes venant de citoyens à propos de chiens jappant incessamment, et de chiens laissés sans surveillance et sans laisse allant sur les propriétés voisines. Pour les citoyens vivant cette problématique, il en devient irritant et conflictuel. Nous nous devons donc d'agir et d'intervenir afin de remédier à la situation.

Par la présente, nous vous informons que le Règlement relatif aux chiens et aux chats (2009-180) interdit de garder plus de deux (2) chiens par propriété et qu'il est obligatoire d'obtenir une licence **(médaille municipale)** par chien, au coût de 15.00$, délivrée par la Municipalité, vous accordant le droit d'avoir un ou deux chien (s). Cette médaille permet par son numéro de retrouver le propriétaire du chien et éviter de fâcheuses conséquences.

Tout chien doit être en tout temps tenu en laisse, sauf lorsque le chien se trouve sur la propriété du gardien et que ce dernier y est présent pour assurer son plein contrôle sur le chien.

Tout chien errant situé à l'extérieur de la propriété du gardien peut être capturé par la Municipalité aux frais du propriétaire du chien. Le gardien peut en reprendre possession dans les 3 jours ouvrables suivant le paiement des frais exigés. Si le chien n'est pas réclamé par son propriétaire, ledit chien pourra être abattu, euthanasié, donné ou vendu.

En tout temps, n'oubliez pas d'enlever et de nettoyer immédiatement les matières fécales de votre chien sur la propriété publique.

Enfin, l'application dudit Règlement sur les chiens a pour but d'établir des règles de courtoisie, de quiétude et de sécurité du voisinage.

En vous remerciant d'avance, de votre précieuse collaboration.

Bibliothèque Lancia-Monette
819-681-3371
Nathalie Robson, poste 5021

Historique de prêt en ligne

Tous les abonnés peuvent maintenant consulter leur historique de prêt à partir de leur dossier d'usager sur le catalogue en ligne du réseau. Pour consulter l'historique, l'usager doit accéder à son dossier avec son numéro d'usager et son NIP (si vous ne l'avez pas, demandez-le au comptoir de prêt). Cliquer sur : Mon dossier puis sur : Consulter dossier.

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Heures d'ouverture :

Mardi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi :	12 h 30 à 16 h 30
Jeudi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi :	10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi :	9 h à 12 h 30

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel :
biblio@municipalite.labelle.qc.ca
Vous pouvez également consulter notre page web :
www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

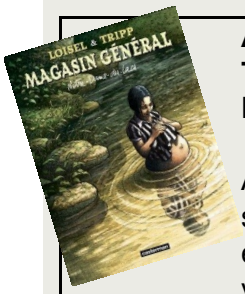

Auteur : Loisel, Régis
Titre : Magasin général. [9], Notre-Dame-des-Lacs

À Notre-Dame-des-Lacs, les femmes sont prises d'une frénésie d'achats encore jamais vue... Ce dernier volume de la série dévoile tous ses secrets: ce qu'il advient du bateau du vieux Noël, ce qui tourmente tant le jeune prêtre Réjean, ce que cache la grossesse inattendue de Marie, etc.

Auteur : Bernard, Olivier
Titre : Le pharmachien : différencier le vrai du n'importe quoi en santé

Avez-vous remarqué la tonne de livre douteux traitant de la «santé» qu'on retrouve en librairie? Prévenir l'eczéma par la pensée positive, guide d'alimentation à base de bouillie verte prédigérée, guérir avec les esprits cosmiques. Comment différencier le vrai du n'importe quoi? Une bible pour les rationnels et les sceptiques. Le Pharmachien vous propose sa vision impertinente et réaliste de la santé, des médicaments et de différents personnages qui peuplent les hôpitaux et les cliniques de médicine douce! Si le rire est une forme de thérapie. euh. eh bien, ce livre devrait vous guérir en tabarnouche!

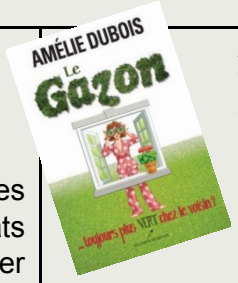

Auteur : Dubois, Amélie
Titre : Le gazon... toujours plus vert chez le voisin?

Infirmière, mère et bientôt quarantenaire, Claire Trudeau s'interroge. Cette femme au rythme de vie endiablé ignore si elle a réellement eu le libre arbitre de choisir sa réalité... la seule qu'elle connaît. Une question s'impose: le destin dirige-t-il le cours des choses? Par un étrange phénomène qui se manifestera en l'espace d'une nuit, Claire verra défiler des existences possibles si les décisions majeures de son vécu avaient été différentes. Durant cette expérience singulière, la principale intéressée se fera présenter un éventail de possibilités farfelues qui la fera tanguer entre regret et soulagement! Guidée dans l'introspection par une voix mystique dont l'origine lui échappera totalement, Claire découvrira des facettes insoupçonnées de sa personnalité. Et elle saura une fois pour toutes si elle a raison d'envier le gazon bien vert qui se trouve de l'autre côté... Une nuit. Six vies. Toujours le même 10 juin…

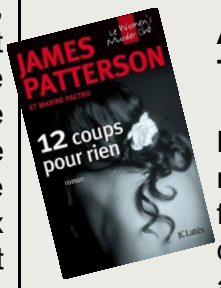

Auteur: Patterson, James
Titre: 12 coups pour rien

Lindsay et Joe viennent de donner naissance à une petite fille. Pourtant, la jeune femme doit reprendre du service quelques semaines seulement après avoir accouché. En effet, une série de crimes a lieu à San Francisco, tandis qu'un corps disparaît de la morgue et qu'un professeur excentrique semble faire des rêves prémonitoires.

Plusieurs publicités sont envoyées via les médias afin de sensibiliser la population sur la récupération. Dans nos déchets, encore malheureusement, on y retrouve des pneus, du bois et du métal. Ces matières une fois enfouies ne pourront plus servir à fabriquer le vélo de votre petit-petit enfant ou à créer de la biomasse qui évitera une prochaine ligne haute tension. Soyons plus vigilants en 2015. Dans le bac noir ou le conteneur à déchet, on y met les déchets seulement, qu'on se le dise. Informez-vous à votre municipalité.

Merci

Marc Forget
Directeur général
Régie intermunicipale des déchets de la rouge

RIDR
Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Municipalité de Labelle

20h

35$ taxes incluses

À la chapelle du centre communautaire, 29 , rue du Couvent Labelle

C'est un retour très attendu!

Faites partie du party!

Daniel Boucher nous rend visite le 18 avril prochain:

«Toutte est temporaire!»

Billets en vente à l'hôtel de ville et à la bibliothèque
819 681-3371 poste 5009

CLUB DE SKI DE FOND

ACTIVITÉS DE L'HIVER 2015

Février Mars	**7 février** **RANDONNÉE PLEINE LUNE** Fondue chinoise au refuge de la Mine ATTENTION: les places sont limitées, Il faut réserver rapidement. 10$/pers Départ 17h	**21 février** **JOURNÉE VIN/FROMAGE** Apportez votre vin et votre fromage… C'est un partage! Départ 11h30	**à venir** **DÎNER OKTOBERFEST** Mmmmm!! Quelle bonne dégustation! (moyennant une petite contribution de 10$, payable d'avance) ATTENTION: Il faut réserver pour être certain d'avoir assez de saucisses… Apportez votre bière, on partage!

Information: 819 686-9766
www.skidefondlabelle.org

CERCLE DE FERMIÈRES DE LABELLE

Le Conseil d'administration du Cercle de Fermières Labelle désire souhaiter à leurs membres leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

Les activités artisanales du cercle ont débuté à la fin de janvier par des ateliers de confection de bas tricotés à la broche, qui se donnent le jour ou le soir. Il y a également les ateliers d'introduction au tissage qui se continuent pour les membres qui sont déjà inscrites.

Nous vous attendons en grand nombre à notre prochaine réunion mensuelle qui aura lieu mercredi, le **11 février 2015 à 18h30**.

Votre CAP

Les CFQ

MAISON DES JEUNES

Soirées sportives :
Mardi de 19 h à 20 h De retour dès que le gymnase du centre communautaire sera prêt.
Vendredi 19 h à 20 h 30 Hockey cosom

Caucus de jeunes avec souper:
1 fois par mois pour organiser les activités du mois suivant
Soupers communautaires:
1 fois par mois avec thématique

Vente de billets-Souper spaghetti
L'équipe de la maison des jeunes commencera sous peu la vente de billets pour leur souper spaghetti. Soyez des nôtres le 11 avril prochain!

Pour plus d'infos:
Janick Nantel, Émilie Brousseau et Michaël Deslauriers
819-686-3434 mdjlabelle@hotmail.com
Heures d'ouverture:
Mardi au jeudi: 17 h à 21 h
Vendredi primaire: 15 h à 17 h
Vendredi régulier: 17 h à 22 h

FONDATION DE L'ÉCOLE LE TREMPLIN

Souper spaghetti annuel de la Fondation de l'école primaire le Tremplin, qui se tient habituellement à l'automne, aura lieu, à cause des renovations du Centre communautaire, cet hiver soit:

Le samedi 21 février 2015 de 16h à 20h.

Les billets au coût de 10$ chacun ou à 5 $ (pour les enfants de 4 à 11 ans), sont en vente auprès des élèves de l'école, au Marché Bonichoix, à la pharmacie PROXIM dans les deux dépanneurs et, le soir au gymnase.

Les profits de cette champagne de financement serviront à offrir à nos élèves des activités culturelles, à acheter du materiel éducatif ou sportif, etc.

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Grande Vente au Comptoir

Tous nos vêtements, souliers et sacs à mains pour toute la famille seront réduits de MOITIÉ PRIX
ou VOUS REMPLISSEZ UN SAC ET VOUS NE PAYEZ QUE 5$

Du 9 au 13 février 2015

N'oubliez pas nous serons ouvert samedi le 7 février
De 10h à midi

127 rue du Collège, Labelle
819-686-1878
venez nous voir !

CLUB QUAD IROQUOIS

Randonnée du Président & Poker Run

Randonnée qui couvre l'ensemble de la boucle du club quad Iroquois. Un arrêt de quelques minutes est prévu à chaque refuge. Le dîner se fera au refuge du Lac Chaud, apportez votre lunch. Assurez-vous d'avoir assez d'essence pour couvrir 160km. Faites le plein, plus bidon d'appoint si requis. Il y aura un Poker Run d'organisé.

Date: 21 février 2015
Départ: stationnement derrière la gare de Labelle.
Retour à Labelle vers 18 h où le gagnant du Poker Run sera dévoilé. Prix totalisant 500$.

Apportez votre lunch et votre bonne humeur.
Vignette de la FQCQ requise pour cette activité.
Pour Info : 819-686-1414
www.clubquadiroquois@hotmail.com

****

Journée Hot-Dogs

Hot-Dogs, croustilles et liqueurs douces seront disponibles en grande quantité et à prix compétitifs

Date: 7 mars 2015
Lieu: Relais 5 étoiles, de La Minerve
Heure: 11 heures, et ce, jusqu'à épuisement des stocks.

Une activité où la camaraderie et les heureuses rencontres sont aussi au menu.

Vignette de la FQCQ requise pour cette activité.
Bienvenue à toutes et à tous.

Pour Info : 819-686-1414
www.clubquadiroquois@hotmail.com

La Chambre de commerce de Labelle préoccupée par le remplacement du Pont de la Chute aux Iroquois

La Chambre de commerce de Labelle est très préoccupée par la situation actuelle du pont de la Chute aux Iroquois et par son remplacement. L'industrie touristique repose principalement sur des commerces situés du côté Nord-Est de la rivière. "Nous avons des inquiétudes à cet effet et veillerons à nous tenir bien informés auprès de la Direction générale du Ministère des Transports du Québec de l'évolution de ce dossier afin de nous assurer que tous les moyens disponibles soient mis en place pour minimiser les effets sur les affaires du village et de sa région."

Yvon Cormier, Président

Courriel: info@cclabelle.com
Site internet: www.cclabelle.com
Tél. : 819-717-3582

DÎNERS DE L'AMITIÉ

Les membres des Dîners de l'Amitié mettent tout en oeuvre pour vous offrir de succulents repas mensuels. Ces rendez-vous sont une excellente occasion de socialiser et faire de belles rencontres!

On vous y attend!

Dates : **4 février 2015 et le 4 mars 2015**
Heure : à compter de 11 h
Lieu : salle Wilfrid-Machabée

Comité des loisirs De Labelle

LA SEMAINE DE RELÂCHE 2015

DU LUNDI 2 MARS AU VENDREDI 6 MARS 2015

	LUNDI 2 MARS	MARDI 3 MARS	MERCREDI 4 MARS	JEUDI 5 MARS	VENDREDI 6 MARS
AVANT-MIDI	10h00 à 12h00 **Atelier Culinaire** **Activité gratuite** **Au centre communautaire** Responsable Geneviève Inscription obligatoire 819-686-5980	Ateliers avec **le Cercle des fermières** De 10h00 à midi **Inscription obligatoire** Responsable **Louise** **819-686-2173** Possibilité de dîner sur place apportez votre lunch	Sortie Aventure Neige **DÉPART À 9h30** Rendez-vous au Pavillon des loisirs **Apportez votre lunch** **10 ans et moins accompagné d'un adulte**		**Bain libre gratuit** 9h30 à 11h30
APRÈS-MIDI	**Bain libre gratuit** 13h30 à 15h 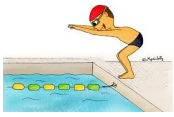	Suite des ateliers avec **le Cercle des fermières** de 13h00 à 15h00 **Au pavillon des loisirs**	**RETOUR À 15h00** 10$ **Place limité** Inscription obligatoire **Avant vendredi le 23 février 2015** **Responsable Emmanuelle** **819-686-5980**	**Bain libre gratuit** 13h à 14h30 	**Rallye photos** Rendez-vous au **Pavillon des loisirs** de **13h00 à 16h00** Responsable Nadia **Activité gratuite**

Journée de neige

au Pavillon des loisirs
Samedi le 7 février 2015

de 13h00 à 17h00

MATCH AMICAL D'HOCKEY, BALLE-MOLLE SUR NEIGE, CONCOURS SUR NEIGE…

SOUS UNE AMBIANCE MUSICALE, SUIVI D'UN SOUPER SPAGHETTI
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
À PARTIR DE 17H00
VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LES BILLETS **AUPRÈS D'EMMANUELLE,** 819-686-5980

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
02	**04**	**11h**	Repas mensuel	Dîners de l'Amitié	Salle Wilfrid-Machabée
02	**07**	**13h à 17h**	Journée de neige	Comité des loisirs	Pavillon des loisiris
02	**07**		Randonnée Pleine lune	Club de ski de fond	
02	**09 au 13**		Grande vente	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
02	**11**	**18h30**	Réunion mensuelle	Cercle de Fermières	Salle Wilfrid-Machabée
02	**13**		Date limite—Info municipale	Municipalité de Labelle	
02	**16**	**20h**	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
02	**21**	**16h à 20h**	Souper spaghetti	Fondation de l'école Le Tremplin	Centre communautaire
02	**21**	**18h**	Randonnée de Président & Poker Run	Club Quad Iroquois	Gare de Labelle
02	**21**		Journée vin/fromage	Club de ski de fond	
02	**12-13-14**		Déchiquetage documents confidentiels	Municipalité de Labelle	Hôtel de ville
03	**02 au 06**		Semaine de relâche	Comité des loisirs	
03	**04**		Parution – Info municipale	Municipalité de Labelle	
03	**07**	**11 h**	Journée Hot dogs	Club Quad Iroquois	Relais 5 étoiles La Minerve
04	**18**	**20h**	Daniel Boucher	Municipalité de Labelle	Chapelle du Centre communautaire

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
T. 819 681-3371 • F. 819 686-3820
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2013, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.